

**Discours du 21 septembre 2019, à l'occasion de la cérémonie
des remises des médailles d'Honneur Régionale,
Départementale et Communale.**

Sur le tableau à l'entrée est affichée la liste de celles et ceux qui ont eu la politesse de s'excuser.

Monsieur le Préfet,
Madame la Députée,
Monsieur le Vice-Président du Conseil Départemental et Président de la
Codécom Val de Meuse Voie-Sacrée,
Madame et Messieurs les membres du Conseil Municipal,
Mesdames et Messieurs les élus des communes voisines,
Mesdames et Messieurs habitants de Heippes,
Chers amis,

Tout d'abord un petit mot d'accueil pour vous remercier tous d'être ici aujourd'hui à Heippes dans notre salle communale et en particulier vous M. le Préfet de votre présence dans notre commune. Car en préparant cette journée et en remontant depuis une soixantaine d'années dans les archives communales sur la présence des représentants de l'État lors des cérémonies à Heippes, j'ai pu relever que sont régulièrement venus les Sous-préfets de Verdun, la Secrétaire Générale de la Préfecture en 2012 pour l'inauguration de la réhabilitation de ce bâtiment communal et je n'ai pas trouvé de document avec la présence du Préfet de la Meuse dans nos locaux.

Aussi, la commune de Heippes, que vous devez régulièrement traverser par la Voie-Sacrée est très heureuse de vous accueillir et soyez-en remercié.

Quelques mots sur notre commune. Aujourd'hui, nous sommes une commune forestière confrontée aux problèmes de parcelles de résineux scolités avec des cours qui s'effondrent et ce n'est pas sans effet financiers sur le montage des projets communaux. Cette année 2019 aura des conséquences pire que les suites de la tempête de 1999.

La pose des deux radars pédagogiques sur la Voie-Sacrée a eu des effets plutôt bénéfiques sur la réduction de la vitesse des automobilistes. Il nous restera à traiter la Rue basse et la Petite Rue vers Saint-André par un aménagement de l'accotement, concomitamment avec l'effacement des réseaux secs et l'arrivée prochaine de la fibre optique de Losange porté par la Région Grand-Est.

Je ne reviendrai pas sur les contraintes liées à l'urbanisme en milieu rural avec notamment les nouvelles peu rassurantes pour l'avenir de nos communes que nous envoie régulièrement la DDT en terme de documents d'urbanisme (Cartes communales, PLU, PLUi, Scot ...).

Néanmoins, je reste positif, car la population du village progresse. Cette année avec la naissance de 2 garçons, à ce jour nous sommes 84 habitants et pour accueillir d'autres familles, la commune a viabilisé 2 parcelles à bâtir qui sont en vente dans la nouvelle Rue de la Mazure inaugurée au mois de mai dernier.

Revenons à ce qui nous rassemble ce matin. Une cérémonie de remises de médailles dans notre commune, ce n'est pas nouveau et vous pouvez le constater par les extraits de journaux qui sont affichés dans cette salle. La cérémonie d'aujourd'hui illustre la continuité de ce qui a déjà été fait par nos prédécesseurs pour remercier celles et ceux qui ont œuvré au service de la collectivité durant de nombreuses années en tant qu'élus, employés communaux ou mères de familles nombreuses.



Alors, sans plus tarder, je vais demander à Madame Antoinette COLLIGNON de s'approcher et sera la première récipiendaire de la matinée.

Madame Antoinette COLLIGNON a été embauchée le 1^{er} avril 1990 comme agent d'entretien et apparitrice non titulaire sous contrat. En 2009 considérant que Madame COLLIGNON ne pouvait bénéficier d'un avancement de carrière régulier, sur les recommandations du Centre de Gestion de la Fonction Publique de Commercy, j'ai proposé au conseil municipal de créer un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe avec possibilité d'effectuer des heures supplémentaires. En 2010, Antoinette a suivi le parcours des 5 jours formation de découverte de la Fonction Publique Territoriale et après une année comme stagiaire, elle a été titularisée en 2012 lui permettant d'avoir les avancements de carrière prévus pour son statut.

Antoinette pour ces 29 années de service, c'est moi qui vais te remettre la médaille d'honneur régionale départementale et communale échelon argent promotion du 1^{er} juillet 2015. Merci Antoinette pour le travail que tu fais et pour ta disponibilité.



Madame Marie-Josée BEAUSOLEIL a été élue en mars 1983 lors des élections municipales. Avec Madame Nicole PIERRE, ma mère, elles sont devenues les deux premières femmes conseillères municipales à Heippes. Il y avait 11 conseillers municipaux à ce moment-là.

Réélue en 1989 et 1995, l'année 2000 sera un tournant car son mari, Gabriel BEAUSOLEIL, qui était préposé des eaux et employé communal et dont c'est aujourd'hui l'anniversaire a fait valoir ses droits à la retraite et c'est Marie-Josée son épouse qui a repris ces fonctions. Ne pouvant être en même temps salariée de la commune et conseillère municipale, elle a remis sa démission au maire et restera employée de la commune jusqu'en 2002. Elle sera de nouveau élue au conseil municipal en 2008 et en 2014 représentant ainsi un cumul de 30 années et demie au service de la collectivité.

Je demande à M. Serge NAHANT, Vice-Président du conseil départemental et Président de la Codécom Val de Meuse Voie-Sacrée de lui remettre la médaille d'honneur régionale départementale et communale échelon argent promotion du 14 juillet 2015.

Et à Mme Émilie CARIOU, Députée de la Meuse, pour remettre la médaille d'honneur régionale départementale et communale échelon vermeil promotion du 14 juillet 2019 pour toutes ces années de services.



A prononcer par M. le Préfet de la Meuse

Monsieur Pascal PIERRE a été élu conseiller municipal lors des élections de juin 1995 où il y avait 9 conseillers municipaux à élire.

Réélu en mars 2001, Pascal PIERRE était le seul de l'ancien conseil municipal et fut élu Maire de la Commune. Il a été réélu conseiller municipal puis maire en 2008 et en 2014.

M. le Maire, je vous remets la médaille d'honneur régionale départementale et communale échelon argent promotion du 14 juillet 2015 pour ces 24 années de services.



Vu l'heure, la commune de Heippes vous invite à prendre l'apéritif mais avant, je renouvelle mes remerciements aux médaillées pour ce qu'elles ont apporté à la Commune de Heippes et aux remettants à qui je cède maintenant la parole :

Monsieur le Vice-président du Conseil départemental.....

Madame la Députée

Monsieur le Préfet.....

Merci à toutes et à tous.

**21 septembre 2019, cérémonie des remises des médailles
d'Honneur Régionale, Départementale et Communale.**

Ont eu la politesse de s'excuser :

Gérard LONGUET, Sénateur de la Meuse,
Frank MENONVILLE, Sénateur de la Meuse (arrivera plus tard),
Bertrand PANCHER, Député de la Meuse,
Jean ROTTNER, Président de la Région Grand-Est,
Philippe MANGIN, Vice-Président de la Région Grand-Est,
Claude LÉONARD, Président du Conseil Départemental, représenté
par Serge NAHANT, Vice-Président,
Frédérique SERRÉ, Conseillère Départementale (arrivera plus tard),
Gérard FILLON, Président de l'Association Départementale des
Maires de la Meuse,
Francois ALLÉGRINI, Marie BOCCIARELLI et leurs enfants,
Christophe JACQUEMET et Christine TRAILIN,
Stéphane KNAVIÉ et Magalie HUMPLER,
André ODINOT,
Claude et Bernadette BILLARD,
Didier ZAMBAUX, Maire de Beausite et Président du SM Germain-
Guérard,
Bernard GILSON, Maire de Belrupt en Verdunois
Gilles VAUTRIN, Maire de Nixéville-Blercourt,
Patrick PIERRON, Maire de Lempire-Landrecourt,
Gérard BUYS, Maire des Souhesmes-Rampont,
Isabelle GUÉRY, Adjointe de Sommedieue,
Dominique MARÉCHAL, Président de 3aBe,